

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 6 décembre 2021

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 6^e jour du mois de décembre 2021, 20 h à l'Hôtel de ville

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Lynne Colquhoun, Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin et Jean-François Paradis. Est absent monsieur le conseiller Vincent Guillot. Le directeur général ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de novembre 2021
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour :
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
7. Dépôt des rapports d'audit de la Commission municipale du Québec
8. Adoption du calendrier des séances du Conseil municipal 2022
9. Autorisation de signatures – Acquisition de deux parties du lot 6 270 117
10. Autorisation de signatures – Option de servitude – Projet tour TELUS
11. Identification des lots et imposition d'une réserve pour fins publiques – Création d'un parc de conservation riverain
12. Autorisation de signatures – Entente Veolia / Allen – Usine de traitement d'eau potable (UTE)

TRAVAUX PUBLICS

13. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1123 sur l'opération de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes
14. Octroi de contrat annuel – Fourniture de propane 2022
15. Autorisation de dépenses – Honoraires supplémentaires – rue Tardif
16. Autorisation d'appel d'offres – Réfection des rues Tardif et Gravel, Vézina et des Grès
17. Mandat services professionnels – Analyse de l'émissaire pluvial entre les rues de la Cime et Dugal
18. Projet pilote – Ouverture écocentre période hivernale 2021-2022

URBANISME

19. Demande de permis au PIIA – CCU du 23 novembre 2021
20. Autorisation de signatures – Servitudes pluviales – Havre Boischatel
21. Acceptation finale – Faubourg de la rivière Ferrée – Phases 3B et 3C
22. Nomination d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme
23. Adoption du premier projet de règlement numéro 2021-1124 *modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de modifier les dimensions maximales d'un bâtiment principal et le nombre maximum de logements dans un bâtiment isolé pour la zone H3-033*
24. Avis de motion pour l'adoption du premier projet de règlement numéro 2021-1124 *modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de modifier les dimensions maximales d'un bâtiment principal et le nombre maximum de logements dans un bâtiment isolé pour la zone H3-033*

INCENDIE

25. Personnel autorisé à l'application de la réglementation

LOISIRS

26. Autorisation de signature – Contrat d'entretien surfaceuse à glace
27. Embauches – Préposés à l'entretien des équipements récréatifs

DIVERS

28. Périodes de questions sur les points à l'ordre du jour:
 - 28.1 Membres du Conseil
 - 28.2 Public
29. Levée / Ajournement

2021-12-277

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint. Les points 23 et 24 sont retirés.

2021-12-278

3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2021, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

2021-12-279

4. Adoption du paiement des dépenses du mois de novembre 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de novembre 2021, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

5. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s'est terminée à 20 h 01.

ADMINISTRATION

6. *Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil*

7. Dépôt des rapports d'audit de la Commission municipale du Québec

Les membres du Conseil municipal prennent acte du dépôt des rapports d'audit de la Commission municipale du Québec.

2021-12-280

8. Adoption du calendrier des séances du Conseil municipal 2022

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue de séances ordinaires du Conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront à la salle du conseil de l'Hôtel de ville et débiteront à 20 h :

Lundi, 17 janvier	Lundi, 4 juillet
Lundi, 7 février	Lundi, 22 août
Lundi, 7 mars	Mardi, 6 septembre
Lundi, 4 avril	Lundi, 3 octobre
Lundi, 2 mai	Lundi, 7 novembre
Lundi, 6 juin	Lundi, 5 décembre

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

2021-12-281

9. Autorisation de signatures – Acquisition de deux parties du lot 6 270 117

Considérant la proposition d'acquisition de deux parties du lot 6 270 117;

Considérant que la Municipalité acquiert ces parties de lot aux fins de services municipaux;

Considérant la description technique portant le numéro de minute 3 606;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint, à signer tous les documents nécessaires pour l'acquisition de deux parties du lot 6 270 117 pour et au nom de la municipalité de Boischatel.

2021-12-282

10. Autorisation de signatures – Option de servitude – Projet tour TELUS

Considérant la résolution numéro 2020-04-098 autorisant l'installation d'une antenne sur un terrain correspondant au lot 6 049 097 du cadastre du Québec, situé au 345 rue des Saphirs (Écocentre de Boischatel) ;

Considérant la signature d'un bail de location pour une portion du lot 6 049 097 avec TELUS Communications Inc. ;

Considérant qu'une option d'acquérir des droits réels et perpétuels de servitude aérienne doit être établie sur une partie du lot 6 049 097 pour Bell Canada et Hydro-Québec;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Lynne Colquhoun et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint, à signer l'option de servitude aérienne en lien avec l'installation d'une antenne de télécommunications sur le terrain correspondant au lot 6 049 097.

2021-12-283

11. **Identification des lots qui serviront à la création d'un parc de conservation riverain et autorisant l'imposition d'une réserve pour fins publiques**

Considérant le potentiel de mise en valeur de la rivière Montmorency;

Considérant les objectifs, les orientations et les stratégies de planification du territoire en matière d'environnement, de loisirs et d'espaces publics;

Considérant que la Municipalité souhaite créer un parc municipal de conservation adjacent à la rivière Montmorency;

Considérant l'étude préalable pour l'aménagement d'un parc de conservation riverain – opportunités et défis, réalisée par l'OBV Charlevoix Montmorency;

Considérant que selon les conclusions de cette étude préalable, le territoire identifié par la municipalité présente un potentiel certain et permet la création du parc;

Considérant que l'aménagement de ce parc riverain permettra d'offrir un accès sécuritaire à la population, dans un cadre familial et naturel, tout en protégeant et en mettant en valeur cet espace riche en biodiversité;

Considérant les articles 75 et suivants de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. e-24);

Considérant l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1);

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement:

D'identifier à titre de réserve à des fins publiques pour la création d'un parc de conservation riverain les immeubles du cadastre du Québec énumérés dans le plan projet réalisé par Michaël Vignola, arpenteur-géomètre. Ces immeubles du cadastre du Québec sont les suivants :

4 208 109	4 208 116
4 208 110	4 208 117
4 208 111	4 208 122
4 208 112	4 713 091
4 208 113	4 713 092
4 208 114	4 713 156

D'imposer une réserve pour fins publiques, pour une période initiale de deux (2) ans, sur les lots du cadastre du Québec précédemment énumérés et indiqués au plan projet de l'arpenteur-géomètre;

De mandater Morency, Société d'avocats (M^e Philippe Asselin) pour utiliser les moyens légaux qui s'imposent, notamment la préparation et la signification des avis de réserve pour fins publics ainsi qu'à la publication de ceux-ci au livre foncier de la circonscription foncière de Montmorency, et ce, pour les immeubles visés par la présente résolution.

2021-12-284

12. Autorisation de signatures – Entente Véolia / Allen – Usine de traitement d'eau potable (UTE)

Considérant le système de filtration membranaire fourni par Veolia Water Technologies Canada Inc. dans le cadre des travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable;

Considérant les problématiques constatées à la suite des travaux réalisés et à la fourniture de ce système (présence de particules métalliques dans le système membranaire);

Considérant les échanges entre les parties (incluant le sous-traitant de Veolia, soit Allen Entrepreneur Général inc.);

Considérant qu'il y a lieu de convenir d'une entente intérimaire sur l'un des volets de la problématique, soit celui visant à remplacer les nourrices sur le système membranaire;

Considérant que le deuxième volet du dossier soit, les dommages subis par la Municipalité en lien avec cette problématique, pourront faire l'objet d'une entente ultérieure, éventuellement, d'un recours, si cela s'avère nécessaire, les parties, dont la Municipalité, ne renonçant pas à leurs droits à cet égard (notamment quant aux dommages aux membranes);

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement :

Qu'une entente intérimaire intervienne entre la Municipalité, Veolia Water Technologies Canada Inc. et Allen Entrepreneur Général inc. pour le remplacement des nourrices sur les trois unités préfabriquées de filtration membranaire, aux conditions prévues à la lettre transmise par le directeur général de la Municipalité le 26 novembre 2021 et la réponse reçue de Veolia Water Technologies Canada Inc. le 3 novembre 2021;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente.

TRAVAUX PUBLICS

2021-12-285

13. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1123 sur l'opération de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2021-1123 sur l'opération de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes*. Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

2021-12-286

14. Octroi de contrat annuel – Fourniture du propane 2022

Considérant qu'il est nécessaire pour la Municipalité de s'approvisionner en propane pour l'année 2022;

Considérant la demande de prix;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser l'octroi du contrat de fourniture de propane pour l'année 2022 à l'entreprise Capital Propane Inc. pour un montant estimé de 9 214,61 \$ plus les taxes.

- 2021-12-287 **15. Autorisation de dépenses – Honoraires supplémentaires – rue Tardif**
Considérant l'aménagement d'un rond de virée au sud de la rue Tardif;
Considérant qu'il est nécessaire de modifier la conception d'origine;
Considérant la révision de l'offre de service d'ARPO Groupe-conseil;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser la firme ARPO Groupe-conseil à modifier la conception d'origine du rond de virée au sud de la rue Tardif pour un montant supplémentaire estimé à 3 000 \$ plus les taxes.
Ces sommes seront prises à même le Règlement d'emprunt numéro 2020-1103.
- 2021-12-288 **16. Autorisation d'appel d'offres – Réfection des rues Tardif et Gravel, Vézina et des Grès**
Considérant le projet de réfection des rues Tardif et Gravel, Vézina et des Grès;
Considérant les articles 934 à 936 du Code municipal du Québec, concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres publics;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à l'appel d'offres public pour la réfection des rues Tardif et Gravel, Vézina et des Grès.
- 2021-12-289 **17. Mandat services professionnels – Analyse de l'émissaire pluvial entre les rues de la Cime et Dugal**
Considérant que la Municipalité désire effectuer un suivi concernant une problématique d'érosion observée dans un talus au nord de la rue Dugal;
Considérant qu'il est nécessaire que la Municipalité soit accompagnée par des spécialistes en environnement et ingénierie des sols dans ce dossier;
Considérant l'offre de services professionnels des Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée (LEQ);
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement de mandater les Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée afin d'assister la Municipalité dans l'analyse de l'émissaire pluvial entre les rues de la Cime et Dugal selon l'offre de services du 25 novembre 2021.
Ces sommes seront prises à même le Règlement d'emprunt numéro 2016-1006.
- 2021-12-290 **18. Projet pilote – Ouverture écocentre période hivernale 2021-2022**
Considérant les demandes reçues en lien avec la fermeture de l'écocentre durant la période hivernale;
Considérant la volonté du Conseil de bonifier le service à la population;
Considérant les ressources disponibles;
Considérant l'offre de service d'AIM Éco-Centre Inc.;
Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de mettre en place un projet pilote afin d'ouvrir l'écocentre une journée par semaine durant la période hivernale 2021-2022, et ce, selon le montant estimé par le directeur des travaux publics ainsi que l'offre de service d'AIM Éco-Centre Inc.

URBANISME

2021-12-291

19. Demande de permis au PIIA – CCU du 23 novembre 2021

Considérant que la demande suivante répond aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu;

No résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
211123-4a	251, rue de l'Infanterie	Agrandissement du bâtiment principal	

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver la demande susmentionnée, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 23 novembre 2021.

2021-12-292

20. Autorisation de signatures – Servitudes pluviales – Havre Boischatel

Considérant la proposition d'établissement de servitudes pour une partie des lots 6 223 035, 6 223 036, 6 223 056 et 6 223 057;

Considérant que la Municipalité doit utiliser le fonds servant pour l'exploitation de conduites d'égout pluvial et ses accessoires;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer l'acte de servitudes préparé par M^e David Small, notaire, pour et au nom de la municipalité de Boischatel.

2021-12-293

21. Acceptation finale – Faubourg de la rivière Ferrée – Phases 3B et 3C

Considérant que les travaux de construction de rues et d'autres ouvrages des phases 3B et 3C du Faubourg de la rivière Ferrée sont complétés;

Considérant la recommandation de monsieur Jérôme Gourde, ingénieur, de la firme Génio experts-conseils pour l'acceptation définitive des travaux en date du 24 novembre 2021;

Pour ces motifs, il est proposé madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la Municipalité procède à l'acceptation finale des phases 3B et 3C du projet du Faubourg de la rivière Ferrée conformément à l'article 5.8 du Règlement numéro 2017-1043 *concernant les ententes relatives aux travaux municipaux*.

2021-12-294

22. Nomination d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement de procéder à la nomination de monsieur Michel Cauchon comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.

23. *Point retiré*

24. *Point retiré*

INCENDIE

2021-12-295

25. Personnel autorisé à l'application de la réglementation

Considérant le Règlement numéro 2018-1061 sur la création du Service de sécurité incendie;

Considérant l'embauche d'un technicien en prévention incendie;

Considérant qu'il est nécessaire de désigner celui-ci pour appliquer la réglementation municipale;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser monsieur Frédéric Demers, technicien en prévention incendie, à émettre des constats d'infraction pour l'ensemble de la réglementation municipale qui touche le territoire de Boischatel.

LOISIRS

2021-12-296

26. Autorisation de signature – Contrat d'entretien surfaceuse à glace

Considérant l'acquisition d'une surfaceuse à glace et ses équipements;

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer l'entretien continu de la surfaceuse et de ses équipements afin d'en assurer le bon fonctionnement;

Considérant l'offre de service de la compagnie Robert Boileau Inc.;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à signer le Programme d'entretien de la compagnie Robert Boileau Inc. pour un montant estimé à 4 910,79 \$, plus les taxes, pour une période de trois ans.

2021-12-297

27. Embauches – Préposés à l'entretien des équipements récréatifs

Considérant le manque de main-d'œuvre au service des loisirs et de la culture;

Considérant que la Municipalité doit procéder à l'embauche de deux préposés à l'entretien des équipements récréatifs ;

Considérant que des offres d'emploi ont été publiées;

Considérant le processus de sélection des candidats ;

Considérant que les candidats répondent aux exigences ;

Considérant la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de messieurs Mario Lindsay et Martin Provencher au poste permanent de préposé à l'entretien des équipements récréatifs, selon les conditions de travail prévues par la Municipalité, et ce, conditionnellement aux résultats de l'examen médical.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer les contrats d'embauche.

DIVERS

28. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Tour TELUS

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 17 et s'est terminée à 20 h 18.

2021-12-298

29. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 19.

ASSISTANCE : 0 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».